

Collège Sciences de la santé

Droits d'inscription 2022/2023

Fixés par arrêté du 19 avril 2019

Diplôme universitaire et Capacité en médecine

Formations	Taux plein	Taux réduit(1)
DU / DIU	170€	136€
Capacité en médecine Dont 50% au moment de l'inscription et 50% après les résultats de l'examen probatoire pour les étudiants admis à poursuivre la préparation.	502€	335 €

(1) Taux réduit

Si vous êtes inscrit(e) dans un même établissement pour préparer plusieurs diplômes, vous devez vous inscrire en premier au diplôme dont le niveau est le plus élevé (DESC>DES>THESE>MASTER >DU) et vous devez régler :

- Le 1^{er} droit de scolarité au taux plein
- Et les autres droits au taux réduit.

Si ces droits de scolarité ont des taux différents, le droit de scolarité réglé en premier est celui dont le montant est le plus élevé.

Si vous effectuez une période de césure, vous devez vous acquitter des droits d'inscription au taux réduit.

Pour les DU/DIU le taux réduit correspond au taux plein moins les 34 € de droit de bibliothèque déjà acquitté lors de l'inscription précédente dans le même établissement